

Points de rencontre des secours en forêt

■ Usagers de la forêt





La forêt, lieu de travail pour de nombreux professionnels, représente également un espace propice aux loisirs comme la chasse, le sport, les promenades....

Les accidents forestiers font régulièrement la une de nos médias régionaux. La grande majorité de ces accidents implique l'intervention des secours, dans un environnement difficile d'accès et jalonné d'obstacles.

Prévenir les secours, localiser la victime, accéder sans difficultés sur les lieux de l'accident, sont autant de conditions qui permettent de garantir une prise en charge efficace et de limiter les risques.

Dans ce cadre, Santé Sécurité au Travail MSA Lorraine et ses partenaires ont effectué un travail de création et de validation de près de 3 300 points de rencontre des secours dont plus de 1 600 en forêt.



■ Objectifs du point de rencontre

► Le point de rencontre permet :

- une rencontre facilitée entre l'appelant et les secours, au plus près du lieu de l'accident
- une intervention rapide des secours auprès de la ou des victime(s)
- le rassemblement de la logistique des équipes de secours

► Où se situe-t-il ?

Plus de 1 600 points sont déployés dans les massifs forestiers. Ces points forestiers doivent faire l'objet d'une signalétique "physique" sur le terrain, telle que représentée ci-dessous.

La signalisation s'accompagne du numéro d'appel des secours et des coordonnées nécessaires à la localisation.



Signalétique du point de rencontre des secours en forêt

► Avantages

Le point de rencontre est :

- unique et facilement identifiable pour l'ensemble des usagers de forêts, qu'ils soient professionnels ou particuliers
- couvert par un réseau téléphonique
- situé au plus près des chantiers forestiers
- facile d'accès pour les secours en tout temps et toutes circonstances
- implanté sur un espace sécurisé, suffisant pour stationner au minimum un véhicule de secours
- destiné à couvrir une zone ou l'ensemble d'un massif forestier

La mise en place des points de rencontre est une réelle réponse aux difficultés rencontrées lors des opérations de secours en forêt. Ils diminuent les délais d'interventions et améliorent d'ores et déjà l'efficacité des secours.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Lorraine est à votre disposition
au 03.83.50.35.42**

<http://www.msalorraine.fr/lfr/sst/points-de-rencontre-en-foret>

MSA Lorraine

Santé Sécurité au Travail

15 avenue Paul Doumer
54507 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY CEDEX

tél. 03 83 50 35 42

www.msalorraine.fr

contact@lorraine.msa.fr

N'hésitez pas à contacter votre MSA



L'essentiel & plus encore